

## La vie de la Fédération des sociétés historiques de Bretagne

Les présidents des Sociétés fédérées se sont retrouvés à Paimpol à mon invitation en septembre 2012 à l'occasion du congrès de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne. Tous n'ont malheureusement pas pu être présents lors de la réunion du comité de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne à Nantes en janvier 2013, car au même moment se déroulaient les obsèques du professeur Jean-Christophe Cassard, l'un des membres les plus éminents et les plus actifs de la Société archéologique du Finistère, subitement disparu.

L'élection à la présidence de la Fédération des sociétés historiques de Bretagne était à l'ordre du jour de la rencontre de Paimpol, mon mandat de cinq ans se terminant à cette date. L'appel à candidature que j'avais lancé en janvier 2012 à Saint-Brieuc, n'ayant eu aucun écho, j'ai proposé de m'engager pour un nouveau mandat. Mes collègues m'ont alors fait l'honneur de m'accorder l'unanimité de leurs suffrages. Je m'efforcerai de répondre à cette marque de confiance dans l'intérêt de toutes les sociétés fédérées.

J'ai, à cette occasion, exprimé le souhait d'être secondée par un vice-président de la Fédération des sociétés historiques de Bretagne, spécialement dans ma mission de participation aux diverses instances culturelles régionales. Après débat lors de la réunion de janvier 2013, la solution finalement retenue est celle déjà prévue pour la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, d'une vice-présidence annuelle tournante qui fait du président de la société départementale invitante au congrès, le vice-président de la Fédération des sociétés historiques de Bretagne pendant un an. Ainsi pour l'année 2013, le vice-président sera M. Jean-François Caraës président de la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique.

La question de l'élargissement de la Fédération des sociétés historiques de Bretagne a également été posée lors de la réunion de Nantes. Il faut noter qu'aucune candidature n'a émané jusqu'à présent d'une nouvelle société et qu'il est préférable que les sociétés départementales jouent à leur échelon le rôle d'animation dévolu à la Fédération des sociétés historiques de Bretagne sur le plan régional, à l'instar notamment du réseau fédératif de Loire-Atlantique piloté par la Société archéologique historique de Nantes et de Loire-Atlantique.

*Questions financières*

L'une des deux sources financières de la Fédération des sociétés historiques de Bretagne est alimentée par les cotisations annuelles qui lui sont versées par les sociétés fédérées. Ces sommes servent à venir en aide, en cas de besoin à la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne pour assurer les frais du congrès. L'idée est alors émise et retenue de faire passer le montant de cette cotisation de 38 à 50 euros pour constituer un fond de réserve un peu plus substantiel.

L'autre source financière est constituée par la modeste subvention de 1 050 euros qui nous est accordée par la Région Bretagne. À ce propos, nous avons été reçus en fin d'année 2012, Bruno Isbled et moi-même, à notre demande, par M. Ronan Le Baccon, chef de service « valorisation du patrimoine » à la direction régionale du Tourisme et du Patrimoine. Nous souhaitions connaître les perspectives de la Région sur les subventions ainsi accordées aux sociétés savantes. M. Le Baccon nous a assurés du soutien de la Région, bien que nos sociétés ne rentrent pas dans la présente configuration administrative d'aide à projet, sur un ou trois ans. Le soutien à nos actions de publications annuelles peut toutefois s'y apparenter. Nous devons faire confiance aux autorités régionales pour que soient trouvées des solutions adaptées aux impératifs d'action permanente et de survie de nos associations fondées exclusivement sur le bénévolat.

*Participation aux instances régionales*

Je me suis rendue à Guingamp à l'occasion de la création de l'association « Bretagne, culture, diversité » (BCD) conventionnée par le conseil régional de Bretagne, pour succéder à l'Institut culturel de Bretagne, formée essentiellement de personnes morales et présidée par M. Ronan Le Coadic, professeur à l'Université de Rennes 2.

Cette création a été présentée par M. Jean-Michel Le Boulanger, vice-président de conseil régional de Bretagne, qui en a exposé les trois enjeux majeurs : « la conservation du patrimoine immatériel », « la vulgarisation de la Bretagne par les Bretons » (son histoire, sa singularité), la mise en valeur de la diversité culturelle par des relations avec d'autres identités régionales.

L'outil de cette action sera la bibliothèque numérique de Bretagne et, à terme, la médiathèque numérique de Bretagne qui pourraient directement intéresser nos sociétés.

La Fédération des sociétés historiques de Bretagne a donc manifesté son intérêt par le versement d'une cotisation (30 euros).

Par ailleurs, après trois ans de fonctionnement, le conseil culturel de Bretagne a procédé au renouvellement de ses membres. J'ai proposé avec succès mon engagement pour un deuxième mandat de « membre expert ». Un poste de suppléant ayant été créé pour ce nouveau mandat auprès de chaque titulaire, Bruno Isbled,

à ma demande, a accepté d'occuper ce poste en tant que secrétaire statutaire de la Fédération des sociétés historiques de Bretagne.

Le conseil culturel de Bretagne, dans sa nouvelle formation, a élu pour président M. Jean-Bernard Vighetti en janvier 2013 et a commencé ses travaux le 13 avril dernier.

### *Prix de la Fédération des sociétés historiques de Bretagne*

Le prix bisannuel de 2012 a été attribué comme prévu, à l'occasion du congrès de Paimpol.

Six sociétés avaient déposé leur candidature : les Amis du passé au pays de Matignon, la Société d'études historiques et archéologiques du Goëlo (SEHAG), le Pôle historique d'Indret, la Société des amis de Guérande, le Centre généalogique et historique du Poher (Carhaix) et l'Association des amis de l'abbaye de Beauport.

À l'étude des dossiers une grande disparité est apparue entre des sociétés anciennes au nombre de membres important, au rayonnement culturel évident et de petites sociétés, plus récentes, très actives, dont le sort repose sur le dévouement et l'enthousiasme de quelques personnes, et qui méritent d'être encouragées. Il a donc été décidé de créer un nouveau prix dit « d'encouragement » de 300 euros.

Les résultats ont alors été les suivants :

- prix bisannuel de la Fédération des sociétés historiques de Bretagne (700 euros), attribué à la Société des amis de Guérande ;
- prix bisannuel d'encouragement (300 euros), attribué à l'Association des amis de l'abbaye de Beauport.

### *Projet d'édition de la thèse d'Hubert Guillotel*

M. Cyprien Henry, conservateur aux Archives nationales, chargé à présent du projet, poursuit ses efforts, en lien avec les autres participants. Il semblerait que la publication de l'ouvrage puisse être sérieusement envisagée pour le congrès de septembre 2014 qui aura lieu dans le Morbihan et marquera aussi le dixième anniversaire de la mort d'Hubert Guillotel.

### *138<sup>e</sup> Congrès national des sociétés historiques et scientifiques*

À l'occasion du congrès organisé à Rennes du 22 au 26 avril 2013 (le dernier remontait à 1966), une table ronde des sociétés savantes s'est tenue aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine le 24 avril. L'auteur de ces lignes étant empêché, Bruno Isbled a présenté la Fédération des sociétés historiques de Bretagne, son histoire et son activité présente, Jean-François Caraës, le réseau fédératif de Loire-Atlantique. Puis a eu lieu un débat très riche et argumenté sur une question qui nous préoccupe

tous depuis plusieurs années, celle de la numérisation, tant rétrospective qu'actuelle. Présidé par M. Claude Mordant, président du Comité des travaux historiques et scientifiques, le débat a réuni M. Loïc Langouët, président du Centre régional d'archéologie d'Alet, qui l'a introduit par un propos liminaire, M. Arnaud Dhermy, coordinateur scientifique pour Gallica, responsable du programme de numérisation des publications des sociétés savantes à la Bibliothèque nationale de France, M<sup>me</sup> Anne Lejeune, secrétaire de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, M. Daniel Pichot, président de la Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine et M. Pierre Corbel, directeur des Presses universitaires de Rennes. Puis M. Bruno Delmas, au nom du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS), a présenté la base de données prosopographiques dénommée « La France savante »<sup>1</sup> et invité les sociétés bretonnes à s'investir dans ce projet.

Christiane PLESSIX-BUISSET  
Présidente de la Fédération des sociétés historiques de Bretagne  
30 avril 2013

---

<sup>1</sup> Pour plus de détail, on consultera le site [www.cths.fr](http://www.cths.fr)